

B. 81

Joseph Donat
Gendron

Le Douze Octobre mil neuf cent deux, deux vingtième années
deuxième Joseph Donat né hier, fils légitime de Alfred Gendron -
premier et de Fildra Leroyes de cette paroisse - La parois-
sité Sainte Antoinne depuis l'extinction de Chateauguay et la
Marraine Esther depuis veuve de Jean Baptiste Gen-
dron qui n'est des lieux, le père a signé, lecture faite -
Alfred Gendron
F. J. Tisseur Curé

M 28
Joseph Gendron

Le deux long. Octobre mil neuf cent deux - vu le depuis
de deux dans ce mariage accordé par Monsieur
Joseph Médard Emarel, Enque de Valleyfield.

M L. E. Bernadette
Garand

vu aussi la publication du troisième ban faite au
prave de notre messe paroissiale d'aujourd'hui de
la messe paroissiale de Saint Stanislas de North-
comme il appert par le certificat de Monsieur le
Cure de bien entre Joseph Gendron cultivateur de
Saint Stanislas - fils majeur de Narcisse Gendron
cultivateur et de Philomène Jossens, de Saint
Stanislas de North. d'une part et Marie Louise
Euphrasie Bernadette Garand, de cette paroisse
fille majeure d'Isaie Garand cultivateur
et d'Adeline Lejeune de cette paroisse
d'autre part, ne s'étant découvert aucun
empêchement, nous soussigné Vicarie de
Ripand a ce autorisé par Monsieur
le Curé de Beauharnois avons vu
leur mutuel consentement de mariage
et leur avons donné la bénédiction
nuptiale en présence de Narcisse Gendron
père de l'époux et d'Isaie Garand père
de l'épouse, qui ainsi que les époux
ont signé avec nous. le deux faite.

Bernadette Garand
Joseph Gendron
Isaie Garand
Narcisse Gendron

F. J. Tisseur ptre